

Montmorillon, le 15 mai 2025

Le Président de la CCVG

à

Mesdames, Messieurs les Conseillers
Communautaires

Nos réf : MJ/OC/CF/FM/R.2025.663

Objet : Réunion du Conseil Communautaire

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à participer à la réunion du **Conseil Communautaire** qui se tiendra le :

Le jeudi 22 mai 2025 à 17h30
Salle Vienne - Maison des services
6 rue Daniel Cormier - MONTMORILLON

A l'ordre du jour :

▪ **Préambule** :

- Intervention de la DDT : Anticipation et gestion du loup dans la Vienne
- Intervention David Linhard Energies Vienne pour présentation du SDIRVE 2^{ème} génération

▪ **Délibérations** :

1. Nouvelle tarification de la taxe de séjour proportionnelle à partir de l'année 2026
2. Parc éolien de Le Vigeant 2 sur les communes du Vigeant et Usson du Poitou – avis de la CCVG sur l'autorisation environnementale en matière d'installation classée pour la protection de l'environnement (ICPE)
3. Avis sur le Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI) de la Gartempe sur la commune de Montmorillon
4. Modification des statuts du SYAGC pour l'extension de la compétence gestion des milieux aquatiques et prise de compétence prévention des inondations sur le territoire de la CCVG
5. Réhabilitation du centre aquatique l'Allochon à Montmorillon – demandes de subventions complémentaires
6. Règlement intérieur de la halle communautaire à Pressac
7. Vente d'un terrain sur la ZAE Chez Boulon à Pressac au profit de la société CMDM Groupe
8. Action collective de proximité sud-vienne : 2 dossiers de subvention
9. Vente de matériels sur la plateforme Agorastore
10. Création de grades pour les avancements 2025

Questions diverses

En espérant que vous pourrez participer à cette réunion ou vous y faire représenter, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes salutations distinguées et les meilleures.





COMMUNAUTE DE COMMUNES VIENNE ET GARTEMPE

POUVOIR

Je soussigné

Délégué de la Commune de

donne pouvoir à M.

Pour me représenter et voter en mes lieu et place, lors de la réunion de Conseil
Communautaire de la Communauté de communes Vienne et Gartempe, qui se tiendra le
.....

A, le
(signature précédée de « BON POUR POUVOIR »)